

COMMUNIQUE DU PARQUET GENERAL DE PARIS

Cour d'appel de PARIS. Chambre 8-2 Procès « Assalam, Soumah, Bendaoud,»

Afin de faciliter l'organisation de ce procès qui se tiendra du 21 novembre au 21 décembre 2018 à la cour d'appel de PARIS, une **procédure d'accréditation** est mise en place à compter de ce jour jusqu'au 16 novembre inclus.

Merci de prendre connaissance des précisions figurant ci-dessous :

Seuls les journalistes rédacteurs et dessinateurs doivent solliciter une accréditation qui leur permettra d'accéder aux places réservées à la presse dans la salle d'audience et les salles de retransmission. Les techniciens et JRI qui restent à l'extérieur des salles d'audiences n'ont pas besoin d'accréditation.

Un badge par rédaction sera délivré le premier jour du procès.

Chaque rédaction est priée de bien vouloir transmettre <u>avant</u> le 16 novembre autant de demandes d'accréditation que de journalistes susceptibles de couvrir le procès (accompagnée du scan de la carte de presse de chaque journaliste). Ce badge pourra donc comporter plusieurs noms (à charge pour les journalistes de cette même rédaction de se le transmettre durant le procès). Un duplicata du badge pourra éventuellement être réalisé sur demande.

Pour les indépendants, un badge nominatif sera remis.

Pour les journalistes ne disposant pas de carte de presse ou bénéficiant d'une carte de presse en tant que « journaliste honoraire », une attestation de leur employeur ou de la rédaction pour laquelle il effectue la pige comportant les mentions légales de la société et les noms et coordonnées du chef de service est indispensable pour obtenir une accréditation.

Merci de compléter et renvoyer un formulaire d'accréditation par journaliste et d'adresser votre carte de presse scannée <u>avant le 16 novembre inclus</u> à l'adresse suivante : <u>presse.ca-paris@justice.fr</u>.

Merci de préciser dans l'objet du mail « Procès Assalam, Soumah et Bendaoud ».

Une fois votre demande enregistrée, vous recevrez le dossier de presse comportant l'ensemble des informations pratiques concernant le procès et quelques informations procédurales.